

7 novembre 2025 Plateforme nationale démence · Plateforme soins palliatifs

Rencontre du forum

Projet de Soins Anticipé (ProSA): expérience du canton de Vaud

Maria Costa

Chargée de missions vieillissement et soins palliatifs · DGS/DSC

Dre Daniela Ritzenthaler

Éthicienne clinique et pédagogue sociale - CHUV

SOMMAIRE

- Introduction
- Promotion du ProSA
- Financement de la mise en œuvre
- Formation des professionnels
- Avantages & Défis





Le ProSA dans le canton de Vaud



3 /12

- Le **Projet de Soins Anticipé (ProSA)** vise à permettre à toute personne d'exprimer ses **valeurs**, **préférences et priorités** en matière de soins, en particulier en cas de perte de la capacité de discernement.
- Renforce l'autonomie, la communication interprofessionnelle et la cohérence des décisions.
- Recommandé par l'OFSP et l'ASSM, il s'inscrit dans les objectifs du Plan stratégique de la politique de santé 2024–2028 et s'appuie sur une collaboration interinstitutionnelle.

6.1.1.3 **Déployer des outils** permettant de faire connaître les **préférences de soins** des personnes qui sont **incapables de discernement** de manière temporaire ou définitive (ex : projet de soins anticipés, plan de crise conjoint).



Le canton de Vaud a confié depuis huit ans à la Chaire de soins palliatifs gériatriques du CHUV et au RSRL de travailler en partenariat sur un mandat de coordination, de formation et de développement du ProSA.

Cette collaboration a favorisé entre autres:

- → Une approche interprofessionnelle et cohérente entre acteurs de soins.
- → Une **formation structurée**, fondée sur des critères de qualité internationaux et une approche par compétences.
- → Une intégration progressive du ProSA dans les pratiques, adaptée aux contextes hospitaliers, en EMS et à domicile.





Des actions concrètes et des outils partagés

- Sensibilisation élargie : étudiant-es en soins infirmiers et médecine, professionnel-le-s de la santé dont les médecins (plus spécifiquement les médecins en EMS).
- E-learning et supports pédagogiques : module en ligne, vidéo de formation continue (pré-hospitalier).
- Ressources et outils : site internet (<u>www.projetdesoinsanticipe.ch</u>), flyer, carte "format identité" pour les DA.
- Plateformes d'échange pour entretenir les compétences et partager les pratiques.
- **Prestations ProSA** : pool de facilitateur-rice-s et prestations intégrées dans les consultations existantes (EMSP, gériatrie).
- Participation active aux groupes de travail de l'ASSM et de l'OFSP pour une cohérence romande et nationale.



Un financement diversifié et évolutif

- Soutien pluriel et évolutif : contributions du canton de Vaud, de Promotion Santé Suisse, ainsi que d'autres subventions ponctuelles soutenant le développement et la diffusion du ProSA.
- **Approche évolutive** articulant coordination, formation et accompagnement des pratiques professionnelles.
- Mandat en économie de la santé confié à Unisanté par le RSRL, financé par Promotion Santé Suisse (soutien aux projets de prévention dans les soins), visant à identifier des leviers de financement pérenne et à évaluer les impacts économiques.
- Objectif: assurer la continuité, la cohérence et le développement durable du dispositif.



Une offre de formation structurée et reconnue

Formation ProSA : approche par compétences avec patients et patientes simulés.

- Formation de base pour tous professionnels :
 - → 4 modules, 2 heures en e-learning, gratuite: les bases légales, approche du ProSA VD, décision partagée, communication centrée sur la personne.
- Formation ProSA certifiante après les 2 modules :
 - → Module 1 Entretien de valeurs et choix du représentant thérapeutique :
 2 jours.
 - → Module 2 Facilitateur : 2.5 jours.
- Sensibilisation des médecins : 3.5 heures 2x/année.





Des développements en cours

Formations spécifiques en préparation pour :

- → Les professionnel·le·s en EMS et dans le domaine du handicap.
- → Les professionnel·le·s accompagnant des personnes sans discernement.
- → Adaptation selon les profils de population (pyramide de fragilité).
- Extension du e-learning et des outils de formation continue.
- Coopérations renforcées avec Genève et les autres cantons romands.

Objectif: garantir la qualité, la cohérence et la pérennité du dispositif ProSA.

Canton de Carten de Carten

Avantages



- → Renforce l'autonomie et la qualité du dialogue autour des soins.
- → Valorise les compétences et l'interprofessionnalité.
- → Formation reconnue et cohérence romande renforcée.
- → Outils et supports **accessibles** à tous les professionnel·le·s.
- → Intégration progressive du ProSA dans les pratiques de soins.
- → Expérience solide et alignement avec la **politique de santé publique 2024** 2028.

Canton de Carte de Ca

Défis



- → Clarification des rôles des professionnel·le·s et intégration du ProSA aux pratiques selon les contextes (hôpital, EMS, domicile).
- → Repérage des moments opportuns et harmonisation des modalités de partage pour assurer le suivi et la révision des volontés.
- → **Ressources limitées** pour la formation, la coordination et la supervision interdisciplinaire.
- → Pérennisation du financement et maintien des compétences dans la durée.
- → Accessibilité et adaptation de la démarche à tous les publics, avec une sensibilisation du grand public encore à renforcer.







